

Une étude¹ SCRELEC – LH2 (ex Louis Harris) révèle que plus de 90% des bricoleurs souhaitent recycler les batteries de leurs outils portatifs mais ne savent pas comment faire

Screelec, éco-organisme en charge de la collecte et du recyclage des accumulateurs et des piles usagés a commandité une étude sur les comportements des bricoleurs quant à leurs modes d'élimination des batteries usagées des outils portatifs.

Cette étude intervient alors que le décret relatif aux déchets électriques et électroniques, applicable depuis août 2005, élargit la collecte aux appareils usagés en particulier dans le secteur du bricolage, fortement consommateur de batteries.

Parmi les enseignements majeurs de l'étude on note un taux d'équipement d'outils sans fil (perceuses, visseuses-dévisseuses...) élevé (1,8 par ménage), un usage très régulier mais de très courte durée lors de l'utilisation des appareils, un comportement citoyen sur les questions relatives à l'environnement, et une méconnaissance des modalités de la collecte et du recyclage.

Pour remédier à cette situation, les bricoleurs interrogés souhaitent une collecte sans contrainte, principalement sur le lieu de vente (magasins et grandes surfaces spécialisées).

Des enseignements précieux pour Screelec qui va pouvoir apporter des réponses concrètes à cette situation, grâce à l'adhésion, l'été dernier, des 15 principaux fabricants du secteur de l'outillage.

Une histoire d'amour entre les bricoleurs et leurs outils

Cette étude menée auprès des Français se définissant eux-mêmes comme des **bricoleurs réguliers** permet de tirer plusieurs enseignements : 61% des foyers Français 25 ans et plus possèdent un outil électroportatif sans fil (perceuse pour 75%, visseuse-dévisseuse pour 67%). Deuxième constat : les outils électroportatifs sans fil sont **utilisés régulièrement** (plus d'un bricoleur sur deux l'utilise à une fréquence située entre toutes les semaines ou presque à deux fois par mois) même si le temps d'utilisation peut être faible, ce qui fait que la batterie peut durer plusieurs années. Troisième constat : les bricoleurs sont très **attachés** à leurs outils, dont ils ont beaucoup de mal à se défaire pour 39% d'entre eux, même lorsque ceux-ci sont hors d'usage.

Mais où jette-t-on outils et batteries hors d'usage?

Seuls 11% des bricoleurs affirment avoir déjà eu l'occasion de se débarrasser d'outils électroportatifs sans fil. Le cas de figure le plus fréquent est de se défaire de l'outil en même temps que la batterie (49%), et ce, au même endroit. La déchetterie est le premier lieu cité (54%), les grandes surfaces de bricolage venant loin derrière (15% pour la batterie seule, 9 % pour l'outil seul).

¹Etude quantitative réalisée par l'institut LH2 (ex Louis Harris), du 15 octobre au 3 novembre 2005, par téléphone, auprès d'un échantillon national représentatif de 502 utilisateurs d'outils électroportatifs sans fil (méthode des quotas).

Une forte conscience environnementale des bricoleurs

Ils sont 96% à être favorable à toute initiative qui leur permettrait de pouvoir déposer les batteries usagées avec ou sans l'outil dans des conteneurs, au sein même des grandes surfaces de bricolage qui sont des lieux de passage réguliers et accessibles pour cette population.

Lorsqu'on leur demande de justifier l'utilité d'un recyclage des batteries, les bricoleurs mettent en avant à 87% la « protection de l'environnement » ou la réutilisation des matériaux. L'aspect pratique de l'acte (se débarrasser d'un élément hors d'usage) n'est abordé que par 13% des personnes ayant manifesté une volonté de participer au recyclage..

⇒ *Les ménages français plébiscitent des dispositifs de recyclage clairement identifiés, simples et homogènes.*

Des bricoleurs prêts à s'engager dans une démarche participative

Les bricoleurs, dans leur grande majorité, estiment que l'information sur le sujet est insuffisante. Pour une motivation permanente, ils souhaitent des **campagnes d'information** dans les magasins de bricolage (92%), l'insertion de mentions « à recycler » dans la notice de l'outil (88%), la création d'un label garantissant les bonnes pratiques du recyclage (87%), et des informations sur le processus de recyclage (81%)...

⇒ *Des professionnels du secteur qui doivent se rassembler dans le cadre de Screlec pour expliquer les enjeux et mieux sensibiliser la population.*

Les bricoleurs, en province, plus actifs que les parisiens ?

Les résultats de cette étude montrent que les bricoleurs provinciaux sont bien plus sensibilisés sur le sujet : ils **rapportent** déjà les piles à 88 % contre 71% pour l'Île-de-France.

Mais près de 90% des bricoleurs, qu'ils soient parisiens ou non, recyclent le verre, les objets en plastique ou les journaux, ce qui prouve néanmoins la forte implication de cette population sur les questions environnementales.

⇒ *Malgré quelques disparités entre Paris et la province, on se rend compte que la protection de l'environnement et le recyclage sont devenus des enjeux sensibles.*

«au moins trois bricoleurs sur quatre accordent une réelle confiance aux différents acteurs – fabricants, distributeurs- pour prendre en charge la collecte et le recyclage de leurs outils et batteries. Screlec fédère les énergies et les initiatives et s'engage dans un programme de sensibilisation et de mise en œuvre d'une collecte simple et efficace » déclare Jacques David, Directeur de Screlec.

A propos de Screlec

Eco-organisme créé en 1999, Screlec est mandaté par les fabricants et importateurs d'accumulateurs et d'Equipements Electriques et Electroniques pour la collecte et le recyclage des accumulateurs et des piles usagés. Screlec compte 160 adhérents à ce jour. En 2005, plus de 650 tonnes d'accumulateurs ont été collectés dans les 4000 points de collectes.